

<b>Stéphane Peiry / Pierre Mauron, députés</b>		P2046.08
Système de contrôle interne		DFIN
		Cosignataires: 24
Reçu SGC: 07.11.08	Transmis CHA:12.11.2008*	Parution BGC: Nov. 2008

### Dépôt

Nous souhaitons que le Conseil d'Etat étudie la mise en œuvre d'un système de contrôle interne (SCI) généralisé et coordonné au sein de l'Etat de Fribourg.

### Développement

La notion de contrôle interne semble relativement succincte dans la législation fribourgeoise. Il faut se référer à la loi sur les finances de l'Etat (LFE) pour y trouver un chapitre consacré au contrôle des finances (chapitre 7) et plus spécifiquement à l'article 51 al. 3 traitant des tâches de l'Inspection des finances où il est écrit : « Elle (l'Inspection des finances) participe à l'élaboration de prescriptions sur le contrôle interne... ».

Les surcoûts apparus très tardivement sur la H189 ont démontré à l'évidence une défaillance du contrôle interne dans le service concerné. De plus, en matière de travaux publics, un SCI efficace est maintenant nécessaire pour la réalisation du pont de la Poya. Evidemment, le SCI ne doit pas se limiter aux travaux publics mais couvrir l'ensemble des activités de l'Etat, et c'est pourquoi un SCI généralisé, intégrant l'environnement de contrôle, la gestion des risques et les activités de contrôle nous semble nécessaire.

Un SCI généralisé et coordonné ne doit pas être un centre de charge supplémentaire mais amener de véritables plus-values dans le déploiement des activités de l'Etat. En outre, dans le cadre de cette étude, le Conseil d'Etat pourrait tirer partie des expériences faites dans d'autres cantons comme le canton de Genève qui a légiféré en la matière il y a une année avec une loi sur le contrôle interne et la surveillance de la gestion administrative et financière de l'Etat (LCIS).

Dans cet esprit, nous invitons le Conseil d'Etat à étudier la mise en œuvre d'un SCI généralisé et coordonné au sein de l'Etat.

\* \* \*

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).